



COMMUNIQUÉ

FORMULE DE FINANCEMENT DES TERRITOIRES

ST. JOHN'S, 28 juillet 2006 – Les premiers ministres ont réitéré leur appui à la mise en œuvre immédiate des recommandations du groupe d'experts fédéraux sur la formule de financement des territoires, y compris le remplacement de l'enveloppe fixe du nouveau cadre par une approche basée sur une formule.

Le gouvernement fédéral a la responsabilité, par le biais de la formule de financement des territoires, d'assurer que les gouvernements territoriaux disposent de revenus suffisants pour offrir des niveaux de services publics sensiblement comparables à des niveaux de fiscalité sensiblement comparables.

Les premiers ministres ont convenu que les territoires devraient être les premiers bénéficiaires des revenus provenant de leurs ressources naturelles.

- 30 -

Personne-ressource pour les médias :

Elizabeth Matthews
Bureau du premier ministre de Terre-Neuve-et-Labrador
(709) 729-3960 ou (709) 351-1227 (cellulaire)
elizabethmatthews@gov.nl.ca